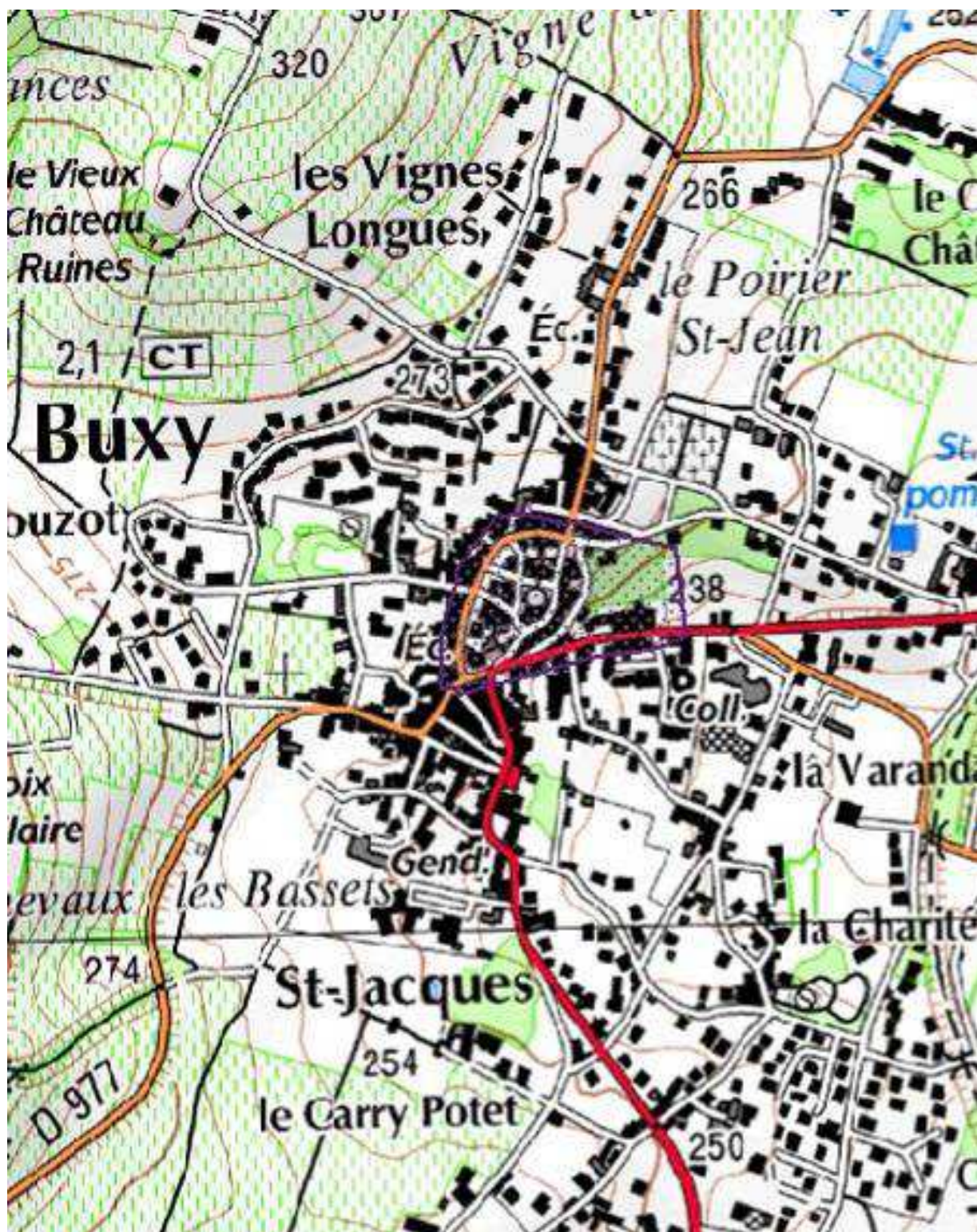


VILLE HAUTE DE BUXY

Commune : Buxy

Localisation géographique : environ 17km au sud-ouest de Chalon-sur-Saône

Date de l'inscription : 6 mars 1954



## FICHE D'IDENTITE DU SITE

### **Intitulé de l'arrêté d'inscription :**

La Ville haute de Buxy comprenant les remparts, l'église, les maisons anciennes ainsi que les abords des routes départementale n°11 et nationale n°477

### **Modalités de l'inscription :**

Arrêté du Ministre de l'Education nationale, vu l'avis émis par la commission départementale des sites

### **Statut de propriété au moment de l'inscription :**

Propriété publique et privée

### **Superficie :**

4ha

### **Qualification du site :**

Site urbain historique

Caractéristiques intrinsèques : ville ancienne fortifiée

### **Intérêt patrimonial au titre de la loi du 2 mai 1930:**

Site d'intérêt pittoresque et historique

### **Autres protections (site classé, MH, abords MH, ZPPAUP, secteur sauvegardé):**

- **Antérieure**

- Inscription au titre des monuments historiques de l'église de Buxy : l'abside, les absidioles, le transept, le clocher avec sa tourelle d'accès et les deux chapelles latérales nord le 9 juillet 1943

### **Inventaire général du patrimoine culturel (base Mérimée)**

2 fiches (église, lavoir)

### **Inventaires, protection et gestion au titre des milieux naturels**

Sans objet



## CARACTERISTIQUES DU SITE

Côté sud et est, la ville haute de Buxy se dresse en surplomb sur son éperon rocheux, enclose par les vestiges de ses fortifications du 12<sup>ème</sup> siècle et les hautes et étroites maisons bâties en continu à l'emplacement des murailles disparues.



Cette façade urbaine remarquable est mise en valeur par les faubourgs en contrebas, qui ont conservé un caractère quasi rural, avec un bâti ancien peu dense entouré de jardins, de vergers et de parcs boisés.



A l'intérieur de son enceinte, l'ancien bourg fortifié a conservé autour de son église romane ses rues étroites et son bâti rural.

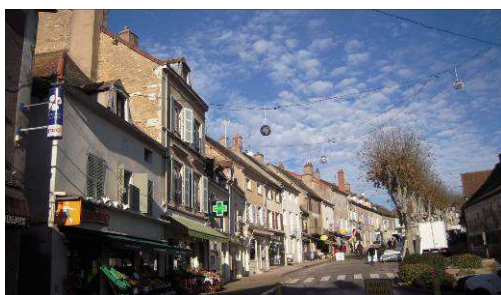




Côté ouest, la relation de la ville haute avec ses faubourgs est très différente du fait qu'elle est de plein pied avec eux et qu'il y a continuité de l'espace urbain.'



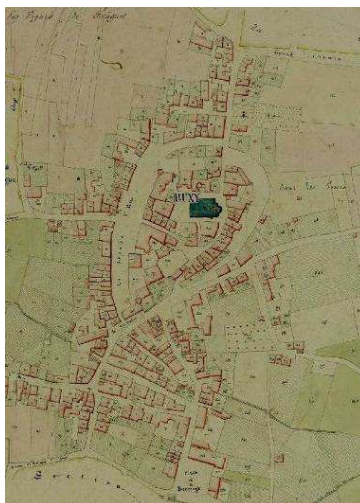
A l'emplacement des anciens fossés se tient la Grande rue, très commerçante, délimitée sur ses deux côtés par un linéaire continu de maisons et embellie par un alignement d'arbres. De nombreux commerces ont conservé leur devanture ancienne.



## SON ENVIRONNEMENT

La commune de Buxy est située au cœur de la région viticole de la Côte chalonnaise.

La Ville haute n'est qu'une partie de la ville ancienne de Buxy qui s'étend hors les murs.



*Cadastré napoléonien de 1818.*

Resté un petit bourg jusque dans les années 1960, Buxy a connu depuis cette date un fort développement et est aujourd'hui une petite ville de plus de deux mille habitants.

## SON EVOLUTION

### Utilisation et fréquentation du site

La Ville haute et ses abords anciens constituent le cœur de ville de Buxy, tant en termes de commerces, de services que d'équipements publics.

### Etat du site

Le site présente dans son ensemble des qualités patrimoniales remarquables : lisibilité de l'enceinte au sud et à l'est mise en scène par les faubourgs ruraux qui en constituent l'écrin, qualité de la restauration des constructions et des espaces publics de la ville haute, qualité urbaine et vitalité de la Grande rue,

## EVALUATION REGLEMENTAIRE

Du fait de la protection au titre des monuments historiques de l'église, au cœur de la Ville haute, l'ensemble du site inscrit est couvert par la servitude des abords de ce monument historique mais la qualité patrimoniale de l'ensemble du centre et des faubourgs anciens justifierait la mise en place d'une AVAP.

## RECOMMANDATIONS DE GESTION

### • **Ville haute**

Poursuivre la réhabilitation des espaces publics (notamment place de l'église) et veiller à la qualité architecturale des interventions sur les maisons anciennes



### • **Ancienne enceinte**

- Préserver et mettre en valeur les vestiges des remparts
- Veiller à la qualité architecturale des interventions sur les façades des maisons bâties à l'emplacement des anciens remparts qui constituent une façade urbaine spectaculaire et remarquable de la Ville haute



### • **Rue de la Gare, rue des Fossés et place du Pont :**

- Améliorer la qualité des aménagements de l'espace public et du stationnement
- Préserver les murs de soutènement et de clôture ainsi que l'alignement d'arbres de la rue des Fossés





- **Faubourgs est**

- Maîtriser l'évolution de ce secteur où prédominent jardins et parcs arborés de façon à préserver la qualité des vues sur l'ancienne enceinte dont ces abords constituent l'écrin,
- Mettre en valeur les constructions anciennes
- Préserver les murs de clôture et de soutènement



- **Grande rue**

- Préserver les devantures commerciales anciennes et veiller à la qualité architecturale des nouvelles devantures commerciales
- Poursuivre la réhabilitation des façades du linéaire de maisons qui encadrent la Grande rue
- , Préserver l'alignement d'arbres

